

VOLTAIRE LEXICOGRAPHE. NOTE SUR LA NÉOLOGIE,
LES CRÉATIONS VERBALES ET LES MOTS RARES
DE VOLTAIRE, PRINCIPALEMENT DANS
LES *QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE*

Michel Mervaud

Université de Rouen

Il y a peu d'études sur Voltaire grammairien et linguiste. Le point de départ de cette brève enquête sur Voltaire lexicographe a été une double interrogation sur les néologismes dont il est l'auteur : quel est, d'une part, leur nombre exact, et, d'autre part, combien subsistent encore dans la langue actuelle ? Notre étude repose essentiellement sur une lecture des *Questions sur l'Encyclopédie*. Cet ouvrage frappe par la curiosité universelle de Voltaire, en particulier par son intérêt pour la langue. Les titres mêmes de certains articles, comme « ABC ou Alphabet », « Dictionnaire », « Langues », « Orthographe », en témoignent. Mais des réflexions sur la langue sont éparées dans bien d'autres articles, tels que « Euphémie », « Franc ou Franq, France, François, Français »¹. Les questions d'étymologie sont soulevées dans « Alouette », « Appointé, désappointé », « Badaud », « Bulgares ou Boulgares ». Les ambiguïtés du langage sont évoquées une fois de plus dans « Abus des mots » et « Équivoque ». Nous avons relevé, non seulement les néologismes, mais aussi les archaïsmes et les mots rares qui figurent dans ce passionnant ouvrage. Nous y avons ajouté des termes rencontrés au hasard dans d'autres œuvres et dans la correspondance de Voltaire². Ce travail n'a nullement la prétention d'être

1 Nous avons assuré l'annotation de cet article (OCV, t. 41 [2010]), ainsi que celle de « Langues », « Orthographe » (à paraître), « Alouette » (OCV, t. 38 [2007]), « Bulgares ou Boulgares » (OCV, t. 39 [2008]), « Des langues » (OCV, t. 45B [2010]).

2 Dans la liste ci-dessous, nous avons utilisé les abréviations suivantes : Acad. 1762 : *Dictionnaire de l'Académie française, 1762*. Les mots de notre liste n'y figurent qu'exceptionnellement. L'absence de mention de ce dictionnaire signifie que les mots relevés en sont absents.

DP : *Dictionnaire philosophique, OCV, t. 35 et 36 (1994)*.

EM : *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, ou OCV, t. 22 (2009) et 23 (2010).

Furetière : Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, 1690, 3 vol.

Godefroy : Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1892.

GR : *Le Grand Robert de la langue française*, Paris, 1994.

Huguet : Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, 1965.

scientifique et exhaustif. Il se voudrait une incitation à entreprendre une recherche systématique qui permît de voir par exemple quelle est la part respective chez Voltaire des néologismes et des archaïsmes.

On sait que Voltaire s'est passionné non seulement pour les questions de style, naturelles chez un créateur, mais aussi pour tout ce qui touchait à la langue. Avant Saussure, il a pressenti le caractère arbitraire, ou plutôt conventionnel, du signe linguistique : « Il est sans doute très indifférent en soi », écrit-il, « qu'une syllabe signifie une chose, ou autre chose »³. Il affecte un mépris pour les étymologies, ou plutôt pour les étymologistes et leurs hypothèses souvent hasardeuses. Mais lui-même en a risqué d'aventureuses⁴. Pourtant, il a souligné l'importance des étymologies assurées, notamment dans la perspective d'un nouveau dictionnaire dont il parle à plusieurs reprises, dans les *Carnets*⁵, dans l'article « Dictionnaire » des *Questions sur l'Encyclopédie*⁶, et qu'il propose à l'Académie française en mai 1778⁷. Mais, surtout, bien avant Littré, il préconise d'illustrer les diverses acceptions d'un même mot par des exemples tirés des meilleurs auteurs.

342

On connaît le conservatisme et le purisme de Voltaire en matière de langage. On s'étonne qu'il refuse par exemple l'emploi de verbes tels qu'*éduquer* ou *récolter*, leur préférant « donner de l'éducation » et « recueillir », alors que ces mots sont parfaitement usuels de nos jours. Mais on sait aussi qu'il est l'auteur d'un grand nombre de néologismes, signalés généralement par les dictionnaires. Louis-Sébastien Mercier, en 1801, en a relevé un peu plus de deux cents dans ses œuvres et sa correspondance. Il est vrai qu'en réalité, on n'en compte pas plus

Littré : Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1877, 4 vol.

Mercier : Louis-Sébastien Mercier, *Néologie*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2009.

QE : *Questions sur l'Encyclopédie*.

Rh : *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 2010.

Richelet : Pierre Richelet, *Dictionnaire français*, Genève, 1680.

s. d. : sans datation.

Trévoux : *Dictionnaire universel français et latin*, Paris, 1752, 7 vol.

Vernier : Léon Vernier, *Étude sur Voltaire grammairien et la grammaire au XVIII^e siècle*, Paris, 1888.

3 QE, art. « Franc, ou Franq, France, François, Français », OCV, t. 41, p. 507. Cf. aussi D7093, à D'Alembert, 22 décembre 1756.

4 Cf. le mot « Enthousiasme », OCV, t. 41, p. 126, avec des conséquences pour une interprétation purement physiologique, et les deux brefs articles de Marcel Françon, « Voltaire philologue », *Le lingue straniere*, 16, n° 1 (1967), p. 11-15 (sur les erreurs étymologiques de Voltaire), et « Note sur Voltaire érudit », *Revue de l'université d'Ottawa*, n° 37 (1967), p. 67-69 (sur la grammaire et l'étymologie chez Voltaire).

5 OCV, t. 82 (1968), p. 582.

6 OCV, t. 40 (2009), p. 422.

7 OCV, t. 80c (2009), p. 419-425. Voir aussi D7093, à D'Alembert, 22 décembre 1756.

d'une soixantaine, car bon nombre d'entre eux sont déjà attestés antérieurement, comme *infaisable*, par exemple, usité au XVII^e siècle, ou *saccageur*, attesté dès 1553, ou encore *outrecuidant*, qui remonte au XII^e siècle⁸. Et encore, sur ces soixante et quelques mots nouveaux, à peine en trouve-t-on une vingtaine qui se soient intégrés à la langue comme, par exemple, *impasse* ou *non-sens*.

Les autres vrais néologismes de Voltaire relevés par Mercier sont souvent des curiosités linguistiques (comme *dépersécuter*, *déprépuce*, *déséborgner*, *historiographer*, *histrionique*, etc.). Mais, s'ils n'ont pas été conservés, ils sont un témoignage de l'inventivité langagière de Voltaire, des créations verbales qui auraient pu être consacrées par la langue. On a pu souligner la « puissance carnavalesque de la langue » chez Voltaire, qui, par ailleurs, fait preuve d'un « classicisme presque archaïque »⁹. Le paradoxe n'est qu'apparent : Voltaire, d'un côté, veut maintenir le français dans l'état de pureté et de perfection qu'il a atteint avec les auteurs du Grand Siècle, gage par ailleurs d'une compréhension intergénérationnelle ; mais, d'autre part, son génie créateur a besoin de mots et expressions nouveaux¹⁰. Cette hésitation a été remarquée par Heidrun Wöllenweber dans sa brève étude de 1977 sur Voltaire à la fois « adversaire et partisan de la néologie »¹¹. Tout récemment, J.-C. Bonnet a noté lui aussi ces « positions ambiguës » de Voltaire, à la fois « archaïsant » et « authentique néologue »¹².

Cette démarche apparemment paradoxale se retrouve également chez ses contemporains. Les néologismes n'ont pas bonne réputation. Le terme est nettement péjoratif. Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762 le définit ainsi : « Ce mot se prend presque toujours en mauvaise part, et désigne une affectation vicieuse et fréquente en ce genre. La néologie est un art, le néologisme est un abus. La manie du néologisme ». Trois ans plus tard, dans l'*Encyclopédie*¹³, Beauzée souligne « l'affectation » et le « ridicule » des néologues, en se référant notamment au *Dictionnaire néologique* de Desfontaines (1726), que critique aussi Voltaire dans l'article « Franc, ou Franq » des *Questions sur l'Encyclopédie*¹⁴.

8 Voir sa *Néologie*, remarquablement éditée et commentée par J.-C. Bonnet, éd. cit.

9 Nicholas Cronk, note liminaire de l'article « Cul » des *QE, OCV*, t. 40, p. 323.

10 Il reconnaît d'ailleurs, dans sa lettre *Sur l'esprit* comme dans ses *Conseils à un journaliste*, qu'on est obligé de créer des mots nouveaux en physique. L'*Encyclopédie* estimait que les termes techniques et de métiers ont droit de cité (Mercier, *Néologie*, éd. cit., p. iv). Voltaire n'est sans doute pas loin d'être du même avis.

11 H. Wöllenweber, « Voltaire – Gegner und Anhänger der Neologie », *Beiträge zur Romanischen Philologie*, n° 16 (1977), p. 119-122.

12 « La *Néologie* ou le dernier combat de L.-S. Mercier », introduction à la *Néologie*, éd. cit., p. xxvii.

13 *Encyclopédie*, t. XI, p. 94-95.

14 *OCV*, t. 41, p. 516. Voir aussi *CN*, t. III, p. 125, signets et rubans pour *affriander*, *ajuster*, *éprouver*, etc., et les *Carnets*, *OCV*, t. 82, p. 574.

Cependant, Beauzée concède que des mots nouveaux sont parfois nécessaires. Sur ce point, Voltaire pense implicitement ce que disent explicitement Beauzée ou l'Académie. Néologue raisonnable, il écrit en 1744 dans ses *Conseils à un journaliste* : « N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités : d'être nécessaire, intelligible, et sonore. Des idées nouvelles, surtout en physique, exigent des expressions nouvelles. Mais substituer à un mot d'usage un autre mot qui n'a que le mérite de la nouveauté, ce n'est pas enrichir la langue, c'est la gâter »¹⁵. Il dit la même chose la même année dans sa lettre *Sur l'esprit* : « Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est absolument nécessaire, intelligible et sonore ; on est obligé d'en créer en physique : une nouvelle découverte, une nouvelle machine, exigent un nouveau mot. Mais fait-on de nouvelles découvertes dans le cœur humain ? Y a-t-il une autre grandeur que celle de Corneille et de Bossuet ? Y a-t-il d'autres passions que celles qui ont été maniées par Racine, effleurées par Quinault ? Y a-t-il une autre morale évangélique que celle du Père Bourdaloue ? »¹⁶. Comme les académiciens, Voltaire est hostile aux néologismes¹⁷, mais favorable à la néologie.

Même dans sa vieillesse, à l'époque des *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire ne cesse pas d'inventer des mots nouveaux. Il lui arrive de réemployer certains de ses néologismes, comme *terraqué* (qui date de 1747), et surtout *impasse* (qu'il veut imposer dès le début des années 1760), ou encore *incoque* (qu'il crée en 1768¹⁸). Mais, dans les *Questions*, il crée de nouveaux néologismes, comme on le verra. Preuve que son intérêt pour la langue et sa capacité à la renouveler n'ont pas faibli avec l'âge. Preuve aussi que, contrairement aux stéréotypes sur son déclin supposé à l'époque de Ferney, il a conservé toute son alacrité intellectuelle. Un exemple, parmi les termes que nous citons plus loin, en témoigne. En 1767, il écrit à propos de son combat contre l'Infâme : « Nous ne voulons pas vous détrôner, mais ne nous écrasez pas »¹⁹. Quatre ans plus tard, dans l'article « Conscience » des *Questions sur l'Encyclopédie*, il reprend le même texte, mais en remplaçant le verbe *détrôner* par les deux verbes *démîttrer*, *détiarer*. Drôlerie des néologismes, effet de surprise : la réécriture a aussi le mérite de remplacer le

15 OCV, t. 20A (2003), p. 513.

16 OCV, t. 28B (2008), p. 141.

17 Le mot *néologisme* date de 1734. Au début, il est péjoratif, y compris chez Voltaire, dont on ne trouve apparemment que l'occurrence suivante dans ses œuvres : « Mais l'abbé Houteville n'en dit-il pas beaucoup davantage avec ses phrases, son néologisme et son éloquence de rhéteur, qui met toujours des mots à la place des choses, et qui se propose des objections très difficiles pour n'y répondre que par du verbiage ? » (*QE*, art. « Prophéties », M, t. 20, p. 290).

18 Voltaire a un faible pour ce dernier mot, qu'il emploie encore en 1776, ce qui tendrait à prouver qu'il ne l'a pas inventé « par plaisanterie », contrairement à ce qu'assure Littré.

19 *De la liberté de conscience*, OCV, t. 63B (2008), p. 300.

banal *détrôner* par deux termes plus appropriés, puisque Voltaire s'adresse à des dignitaires ecclésiastiques.

Parmi les néologismes créés par Voltaire, non relevés par Mercier et entrés dans la langue, on peut signaler par exemple : *anecdotier* (1736), *folliculaire*²⁰, *follicule* (1770), *Slavon* – au sens d'habitant de la Slavonie – (1759), *terraqué* (1747), *Welche* (1749)... Voir aussi, parmi ceux relevés par Mercier : *injouable* (1767), *fâcherie* – au sens moderne de brouille – (1735), *athéistique* (1768)...

Le cas du mot *optimisme* mérite qu'on s'y arrête. Attesté dès 1737, il n'aurait sans doute pas connu la fortune qu'il a eue par la suite sans *Candide*. Il n'est pas rare que certains mots doivent leur diffusion à des écrivains : *socialisme* grâce à Pierre Leroux, *nihilisme* (en russe) grâce à Tourgueniev. Même s'ils n'ont pas créé ces mots, leur rôle de diffuseurs permet de les considérer comme des créateurs de néologismes. Toutefois, certains des néologismes de Voltaire ont pu passer inaperçus. Parmi ceux-ci, on peut citer, dans les *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand* (1748), le mot *boyarde*, qui sera repris en 1762 dans *La Nouvelle Héloïse*²¹. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut en citer d'autres essentiellement dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Tous ne se sont pas maintenus : seuls, quatorze ou quinze ont survécu, soit un peu plus d'un cinquième du total.

ARCHAÏSMES ET MOTS RARES

Dans les *QE* (14)

ASINAIRE, adj. XVIII^e s., rare (*GR*). N'est pas dans Richelet, Furetière, Trévoux. On le rencontre comme s. m. dans la pièce de Plaute, *L'Asinaire*, trad. Gueudeville, Leyde, 1719.

[Marc dit] : « Si quelqu'un sert d'achoppement aux faibles qui croient en moi, il vaudrait mieux qu'on lui mît au cou une meule asinaire, et qu'on le jetât dans la mer » (*QE*, art. « Enfer », *OCV*, t. 41, p. 113). Voltaire n'a pas repris la traduction de Lemaître de Sacy, mais a traduit le latin de Marc (*mola asinaria*). Littré cite la phrase de Voltaire et le texte latin de Marc.

20 *Candide* (1759). Voir N. Cronk, « Voltaire au pays des folliculaires. Une carrière littéraire entre deux siècles », dans H. Duranton (dir.), *Le Pauvre Diable. Destins de l'homme de lettres au XVIII^e siècle*, Saint-Étienne, Publication de l'université de Saint-Étienne, 2006, p. 25-38. Pour l'emploi du mot *folliculaire*, voir *OCV*, t. 38, p. 314, 317, 320, 321 ; t. 40, p. 279, 316.

21 « On connaît le règlement qu'il fit lui-même pour obliger ses boïards et ses boïardes à tenir des assemblées » (*Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, *OCV*, t. 46 [1999], p. 67). « Pour moi, je croirai jurer qu'il faut t'appeler Mme la Boyarde » (*La Nouvelle Héloïse*, quatrième partie, lettre XIII, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1960, p. 489).

CORBAN. Cérémonie en Arabie « qui consiste à égorger plusieurs moutons et à les distribuer aux pauvres ». Mot arabe, originellement hébreu. *Offrande, oblation* (Trévoux, t. II, col. 1378). Dans l'Écriture sainte, « oblation » (*Encyclopédie*, t. IV, 1754, p. 197). Mot araméen (korbân) qui désigne notamment le trésor du Temple, mais qui, dans l'Évangile de Marc (VII, 11), retrouve son sens premier d'« offrande sacrée »²².

« Il faudra, dit Ornik, qu'il envoie fouiller dans la gueule d'un poisson pour payer son corban » (*QE*, art. « Évêque », *OCV*, t. 41, p. 285). « Je payais comme eux le corban » (*QE*, art. « Religion », M, t. 20, p. 346. Cité par Littré, Supplément, p. 91).

DÉGÉNÉRATION. Trévoux, t. II, col. 1900. « Peu usité » selon Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-1788. Signalé dans Acad. 1798, dans Littré, t. II, p. 1020. « Vieux », s. d. (*GR*).

QE, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 20. Anglicisme ?

346

DÉSAPPOINTÉ. Anglicisme. Emprunt récent (1761, *Rb*) à l'anglais *desappointed*, lui-même emprunté au moyen français *désappointer*, ce qui fait dire à Voltaire que les Anglais « se sont enrichis de nos dépouilles » (*QE*, art. « Appointé, désappointé », *OCV*, t. 38, p. 488) et que « les Anglais se sont enrichis plus d'une fois à nos dépens » (*QE*, art. « Esprit », *OCV*, t. 41, p. 253). Voltaire n'a pas créé le mot, mais est sans doute l'un des premiers à l'employer et à en faire un titre d'article, contribuant ainsi à en diffuser l'usage.

« Je fus désappointé » (1771, *QE*, art. « Appointé, désappointé », *OCV*, t. 38, p. 487-488 ; 4 occurrences).

DOGMATISEUR. 1586, vx (*GR*, *Rb*). Trévoux, t. III, col. 224. Littré, t. II, p. 1206. L'*Encyclopédie* consacre une entrée à « Dogmatiser », t. V (1755), p. 13, mais pas à *dogmatiseur*.

« Les principaux de ces dogmatiseurs furent Lélius Socin, Okin, Pazuta, Gentilis » (*QE*, art. « Arianisme », *OCV*, t. 38, p. 600).

ÉCACHER. Vers 1165, vx (*GR*). « Aplatis [écacher l'or] » (Richelet, p. 260). Furetière, t. I, p. 967 (*Escacher*). « Presser, aplatis, froisser, écraser » (Trévoux, t. III, col. 438). « Ce verbe marque une manière de froisser, de briser par une pression violente » (*Encyclopédie*, t. V, p. 217-218. Terme de cirier, de taillandier et de tireur d'or). « Écraser, froisser » (Acad. 1762, t. I, p. 575). Terme « familier » (Acad. 1798, t. I, p. 453). « Écraser en aplatissant » (Littré, t. II, p. 1264).

²² André-Marie Gérard, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1989, p. 760.

Des flèches « écachées » (*QE*, art. « Figure », *OCV*, t. 41, p. 421).

ENTAILLURE. 1538, rare, vieilli (*GR*). Manque dans Richelet, dans Furetière, dans l'*Encyclopédie*. Figure dans Trévoux (t. III, col. 827), dans Acad. 1762 et dans Littré (t. II, p. 1417).

« Osche ou hoche, petite entaille que les boulangers font encore à de petites baguettes » (*QE*, art. « Franc, ou Franq », *OCV*, t. 41, p. 505).

GROUINER. Fin XIX^e s., rare. Attesté en 1756 au sens d'« embrasser » (*GR*). N'est pas dans Richelet, ni dans Furetière.

« Ancien mot qui exprimait très bien le cri du porc » (*QE*, art. « Langues », M, t. 19, p. 554).

INTERMINÉ. Ce mot rare est chez Boulainvilliers, *Réfutation de Spinoza*, Bruxelles, 1731, p. 85, cité par Littré, t. III, p. 134.

« Mais quel est ce sentiment ? Je ne sais quoi de vaste et d'interminé » (*QE*, art. « Amour de Dieu », *OCV*, t. 40, p. 461).

MORLAQUE. « *Morlasques* : peuples de la Morlachie, sujets de la République de Venise, fugitifs d'Albanie, gens déterminés et robustes » (Trévoux, t. V, col. 709). 1765 : Jaucourt, dans l'article « Morlaquie », reprend la définition des Morlaques donnée par Trévoux (*Encyclopédie*, t. X, p. 715). Population romane slavisée de Dalmatie parlant serbe.

1771 : *QE*, art. « Géographie », M, t. 19, p. 253. Voir MONTÉNÉGRIN.

PROCÉRITÉ. *Proceritas*, de *procerus*, « de haute taille ». Montaigne, *Essais*, livre II, chap. 17 (éd. Maurice Rat, Paris, Garnier, 1952, p. 358. Cité par Littré, t. III, p. 1330). N'est pas dans l'*Encyclopédie*. Figure dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*.

« Goliath, homme d'une procérité inusitée » (*QE*, art. « Langues », M, t. 19, p. 560).

ROMIPÈTE. Pèlerin allant à Rome. Godefroy, t. VII, p. 231 (*romipède* et *romipète*. Donne une référence de 1488. Signale que Littré enregistre *romipète* avec un exemple de Voltaire). Huguet, t. VI, p. 622. Mot employé entre autres par Rabelais, d'Aubigné, etc. On le trouve aussi dans la *Satyre Ménippée* (« L'imprimeur au lecteur », 1594).

« Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hadgis qui ont visité La Mecque et Médine » (*QE*, art. « Des coquilles », *OCV*, t. 40, p. 259. Cité par Littré, t. IV, p. 1751).

SORBONISTE. Considéré comme vx (*GR*). Le mot figure dans Rabelais (1534, *Gargantua*, chap. 19). Manque dans Richelet, dans Furetière, dans l'*Encyclopédie*. « Docteur en Sorbonne » (Trévoux, t. VI, col. 1697). Signalé par Littré (t. IV, p. 1983).

« Le sorboniste qui pense être le Père d'un concile » (*QE*, art. « Philosofe, ou Philosophe », *OCV*, t. 41, p. 429).

VOCABULISTE. Attesté en 1634, mais rare (*GR*, *Rh*). Manque dans Richelet, dans Furetière, dans l'*Encyclopédie*. « Auteur de vocabulaire ou dictionnaire » (Trévoux, t. VII, col. 895). « Terme peu usité. Auteur d'un vocabulaire » (Littré, t. IV, p. 2518). Remplacé par *lexicographe*, attesté dès 1578.

« Le vocabuliste traite Boindin de *scélérat* » (*QE*, art. « Dictionnaire », *OCV*, t. 40, p. 413).

348

Dans les *QE* et ailleurs (13)

ARGUMENTANT, s. m. 1690. Vx (*GR*). Acad. 1762. Littré, t. I, p. 192.

« Un argumentant entend presque toujours une chose, et son adversaire une autre » (*QE*, art. « Abus des mots », *OCV*, t. 38, p. 68). « Un des plus pauvres argumentants » (*QE*, art. « Philosofe, ou Philosophe », *OCV*, t. 41, p. 430). « Contre tout argumentant » (*La Bible enfin expliquée*, M, t. 30, p. 296).

Adj. « Le prolix et argumentant Bourdaloue » (*LA. B. C.*, 1762, M, t. 27, p. 374, repris dans *QE*, art. « Du droit de la guerre », *OCV*, t. 40, p. 582).

DÉSOCUPÉ. Ce mot rare se trouve chez Mme de Sévigné, Massillon, Chateaubriand.

« Que n'employez-vous aux édifices publics pendant cent jours les artistes désoccupés ? » (1756, écrit vers 1749, *Des embellissements de la ville de Cachemire*, *OCV*, t. 31B, 1994, p. 259). « La vie désoccupée des grands » (*EM*, chap. 99, t. II, p. 38). « Une âme plus sensible qu'une autre, plus désoccupée » (*QE*, art. « Amour de Dieu », *OCV*, t. 40, p. 461).

S. m. « C'est la vie des désoccupés » (*Lettres de Memmius à Cicéron*, M, t. 28, p. 453. Cité par Littré, t. II, p. 1107).

ENQUINAUDER. 1680 (La Fontaine, satire *Le Florentin*) : jeu de mots sur *quinaud*, « confus, honteux » (1532, Rabelais) et sur Quinault. Pas dans Richelet ni dans l'*Encyclopédie*, ni dans Acad. 1762 et 1798. Selon le dictionnaire de Trévoux, ce mot ne signifie pas « tromper, séduire », comme indiqué dans une précédente édition, mais, dans le sens de La Fontaine, « mettre dans le goût et le style de Quinault » (t. III, col. 814).

« Un jésuite m'enquinauda » (*QE*, art. « Éducation », *OCV*, t. 40, p. 622). « Le roi de Prusse m'enquinauda à Berlin » (D7469, à d'Argental, 19 novembre 1757). « Elle [Mlle Clairon] avait été si honnête et si polie que j'en fus enquinaudé » (D12914, à d'Argental, 2 octobre 1765. Cité par Mercier, p. 179 et 560, et par Littré, t. II, p. 1409).

ERGOTISME. Mot rare (on le trouve chez Montaigne, à propos de la philosophie, nom jugé parfois « vain et fantastique » : « Je crois que ces ergotismes en sont la cause », *Essais*, livre I, chap. 26, éd. cit., p. 172, cité par Littré, t. II, p. 1479 ; cf. *ergotistes*, *Essais*, livre I, chap. 26, p. 175).

« Ces subtils ergotismes qui ont coûté tant de sang » (*QE*, art. « Arianisme », *OCV*, t. 38, p. 591) ; « personne ne se souciera de mes ergotismes » (*QE*, art. « Amour de Dieu », *OCV*, t. 40, p. 461). « Il est profond dans l'art de l'ergotisme » (*La Guerre civile de Genève*, chant II, *OCV*, t. 63A [1990], p. 103). Voir aussi *Traité sur la tolérance*, t. 56c (2000), p. 246.

ÉTRURIEN, s. m. Trévoux, t. IV, col. 856 (*Hétrurien*, également *Hétrusques*).

« Les Étruriens nos voisins » (1777, *Dialogues d'Évhémère*, *OCV*, t. 80c, p. 196 ; deux autres occurrences).

Adj. « L'ancien alphabet étrurien » (*QE*, art. « ABC, ou Alphabet », *OCV*, t. 38, p. 27).

INFRALAPSAIRE, s. m. « Sectaire professant que Dieu avait destiné à la damnation, après la chute d'Adam, un certain nombre des hommes à venir » (Littré, t. III, p. 95). Leur théologie est une hérésie pour Trévoux (t. IV, col. 1401).

« Le système de Lass plus chimérique et non moins funeste que ceux des supralapsaires et des infralapsaires, engagea dans l'arithmétique ceux qui ne pouvaient plus se faire un nom en théo-morianique » (*QE*, art. « Démocratie », *OCV*, t. 40, p. 374). Voir aussi *La Guerre civile de Genève*, chant V, *OCV*, t. 63A, p. 142, n. g.

ISIAQUE, subst. et adj. Trévoux, t. IV, col. 1588-1589 (« table isiaque »).

« Table isiaque ou table du soleil » ([1760], Articles pour le *Dictionnaire de l'Académie*, *OCV*, t. 33 [1987], p. 257). « Il [le sénat romain] tolérait les restes de la religion isiaque » (*Dieu et les hommes*, *OCV*, t. 69 [1994], p. 464). « Pourquoi il [l'empire romain] toléra le culte isiaque » (*QE*, art. « Martyrs », M, t. 20, p. 36). « Les Égyptiens n'étaient point appelés Isiaques, Osiriaques » (*QE*, art. « Les pourquoi », M, t. 20, p. 261).

JÉSUITESSE. Ordre fondé à Saint-Omer en 1609 et aboli en 1630. « Religieuses qui s'étaient établies en Italie et en Flandre » (Trévoux, t. IV, col. 1196). Définition semblable dans l'*Encyclopédie*, t. VIII (1765), p. 516. Littré, t. III, p. 179.

« Il [Urbain VIII] abolit les jésuitesses » (1753, *Le Siècle de Louis XIV*, OH, p. 1115). « L'évêque la fait enfermer chez les jésuitesses » (QE, art. « Criminel », OCV, t. 40, p. 299).

PRÉCAUTIONNER. 1671. Vx (GR). Trévoux, t. VI, col. 268 (considéré comme peu usité).

« On donnera ici seulement quelques règles générales pour precautionner les hommes contre cette multitude de livres qui ont transmis les erreurs de siècle en siècle » (1749-1750, *Des mensonges imprimés*, OCV, t. 31B, p. 379). « On ne peut trop precautionner les lecteurs contre cette foule de libelles atroces » (QE, art. « Ana, anecdotes », OCV, t. 38, p. 290).

350

RÉCABITES. Trévoux (éd. 1771), t. VII, p. 186 (*réchabite*). Tribu nomade qui refusait d'avoir un toit et s'abstenait de boire du vin. Le mot n'est pas dans Furetière, ni dans l'*Encyclopédie*.

EM, OCV, t. 22, p. 157 ; QE, art. « Apôtres », OCV, t. 38, p. 520 ; QE, art. « Église », OCV, t. 41, p. 1. *L'Examen important de Milord Bolingbroke*, OCV, t. 62 (1987), p. 221 ; *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, OCV, t. 63A, p. 379 ; *Dieu et les hommes*, OCV, t. 69, p. 436 ; *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, OCV, t. 71B (2005), p. 254.

SATYRION. Aphrodisiaque. « Il croît sur les montagnes et est propre à échauffer les amants froids et languissants et à leur donner de la vigueur en la partie qui fait les hommes » (Richelet, p. 346-347). « La seconde espèce excite luxure » (Furetière, t. III, p. 485). « La racine du *satyrion* est propre pour donner de la vigueur » (Trévoux, t. VI, col. 1304). « L'expérience [...] a démontré que les bulbes de *satyrion*, malgré leur grande ressemblance avec un des principaux organes de la génération, n'avaient aucune influence sur ces organes » (*Encyclopédie*, t. XIV, 1765, p. 704-705). « Exhale une odeur de bouc » (Littré, t. IV, p. 1832).

« Le satyrion fut regardé chez les Grecs et chez les Romains comme le philtre le plus puissant » (QE, art. « Enchantement », OCV, t. 41, p. 105-106). « C'est ainsi qu'on a cru que le satyrion et les mouches cantharides excitaient à la copulation » (*La Bible enfin expliquée*, M, t. 30, p. 47, n. 3).

SUPRALAPSAIRE, s. m. « On les appelle aussi *antelapsaires* » (Trévoux, t. VI, col. 1911-1912). « Membre d'une secte calviniste qui enseigne que Dieu, sans avoir égard aux bonnes et aux mauvaises œuvres des hommes, a résolu, par un décret éternel et par conséquent antérieur à la chute d'Adam, de sauver les uns et de damner les autres » (Littré, t. IV, p. 2090). Voir INFRALAPSAIRE.

TRIGAUD, adj. et s. m. 1607 (*GR*). « Trompeur » (Richelet, p. 489). Furetière, t. III, p. 741. « Brouillon, barguigneur, qui n'agit point franchement » (Trévoux, t. VII, col. 341-342). « Qui n'agit pas franchement » (Acad. 1694). Pas dans l'*Encyclopédie*.

« Parce que frère La Chaise confesseur avait été un trigaud » (*QE*, art. « Éducation », *OCV*, t. 40, p. 621). « Madame de Maintenon, qui en tout genre était une femme fort entendue, excepté dans celui sur lequel elle consultait le trigaud et processif abbé Gobelin son confesseur... » (*L'Homme aux quarante écus*, *OCV*, t. 66, 1999, p. 292. Cité par Littré, t. IV, p. 2345).

Ailleurs que dans les *QE* (7)

BORGNESE. « Terme injurieux pour dire celle qui a perdu un œil » (Richelet, p. 85. Richelet écrit par ailleurs : « cavale borgne », « elle est borgne », p. 84). « Il ne se dit que par injure et par mépris » (Furetière, t. I, p. 298), définition reprise par Trévoux, t. I, col. 1731. « Mot qu'il faut éviter, excepté quand on parle pour dénigrer ou pour se moquer. Une méchante borgnesse » (Littré, t. I, p. 376. Cite Saint-Simon). « Le féminin *borgnesse*, peu usité, est péjoratif » (*GR*).

« Mes deux pauvres cousines seront-elles borgnes ou borgneses et essorillées ? » (*L'Homme aux quarante écus*, *OCV*, t. 66, p. 379).

CHAMAILLIS. « Ce mot n'est plus guère en usage » (Furetière, t. I, p. 427). « Ce mot n'est plus guère en usage que dans le style familier » (Trévoux, t. II, col. 491). 1541. Sorti de l'usage après le XVIII^e s. (*GR*).

« Il [Malesherbes] aime le chamaillis » (D9653, à D'Alembert, 27 février 1761). « Ce chamaillis de cent propos croisés / Ressemble aux vents l'un à l'autre opposés » (*La Vie de Paris et de Versailles. Épître à Mme Denis*, *OCV*, t. 31B, p. 281-282. Cité par Littré, t. I, p. 542).

DRABAN. Trévoux, t. III, col. 311-312 (*drabant*).

Années 1730. « Charles dit qu'il s'appelait Carl et qu'il était draban » (*Histoire de Charles XII*, OCV, t. 4 [1996], p. 318). « De vingt-quatre drabans qui se relayaient pour le porter [Charles XII], vingt-et-un furent tués » (OCV, t. 4, p. 354. Cité par Littré, t. II, p. 1237).

Forme classique : *traban*, de l'allemand *Trabant*, attestée avant 1631 (GR). « Soldat de la garde impériale en Allemagne » (Acad. 1762, t. II, p. 859). Cf. *Encyclopédie*, t. XVI (1765), p. 502, Guillaume Le Blond.

QE, art. « Esséniens », OCV, t. 41, p. 260.

INTOLÉRANTISME. 1752. Rare (GR). Ne figure pas dans l'*Encyclopédie*. Trévoux, qui est sans doute le premier à le mentionner, fait le commentaire suivant : « Nous nous faisons honneur de l'*intolérantisme* que les protestants nous reprochent. La vérité est une, et ne saurait rien souffrir qui lui soit contraire » (t. IV, col. 1491). *Tolérantisme*, employé par Voltaire dans sa lettre à Hénault du 26 février 1768 (D14779), date de 1721 (GR).

352

« Qu'on ne dise donc point qu'il ne reste plus de traces du fanatisme affreux de l'intolérantisme » (1766, *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*, M, t. 25, p. 525). « Le sang que le monstre de l'intolérantisme avait fait couler pendant deux siècles » (D14779, à Hénault, 26 février 1768). Voir aussi le *Sermon prêché à Bâle* (1768), OCV, t. 67 (2007), p. 38 : « cet exécration intolérantisme » ; *De la paix perpétuelle* (1769), M, t. 28, p. 105 et 106 ; *Carnets*, OCV, t. 82, p. 628, fragment 21.

JUDAÏSANT, adj. 1735 (GR) ou 1756 (Rh). Le verbe *judaïser* est attesté dès la fin du XIV^e s. (GR). Il est mentionné par Richelet, Furetière et Trévoux.

Les « Juifs judaïsants » (1764, DP, art. « Christianisme », OCV, t. 35, p. 559 ; repris dans QE, art. « Église », OCV, t. 41, p. 8). « L'Église chrétienne était alors partagée en société judaïsante et société non judaïsante » (1765, *La Philosophie de l'histoire*, OCV, t. 59 [1969], p. 197. Cité par Littré, t. III, p. 207).

SE PRÉCAUTIONNER. 1671 (GR). Figure dans Richelet (p. 204), Furetière (« ne s'emploie qu'avec le pronom personnel », t. III, p. 329), Trévoux (t. VI, col. 268).

« Il est bon de se précautionner contre ces erreurs » (1738, *Éléments de la philosophie de Newton*, OCV, t. 15 [1992], p. 262). « La vraie raison d'État consiste à vous précautionner contre les crimes de vos ennemis » (*Prix de la justice et de l'humanité*, OCV, t. 80B [2009], p. 161).

QUINAUDERIE. Sur Quinault, et non sur *quinaud*, « penaud ».

« Homme faible, vous laisserez-vous persuader qu'il faut que Gusman interrompe Alzire pour lui dire une Quinauderie ? » (D1035, à Thieriot, 16 mars 1736. Cité par Littré, t. IV, p. 1426). Voir aussi Mme du Châtelet : « Je m'aperçois que cette quinauderie, mon rival m'est trop cher pour en être jaloux, peut être un bon mot, mais que ce n'est pas un sentiment vrai » (D1117, à Maupertuis, 18 juillet 1736). Voir COMPOSSIBLE (*OCV*, t. 39, p. 249) et INFRALAPSAIRE (*OCV*, t. 40, p. 374).

NÉOLOGISMES

Dans les *QE* (26)

ABÉLIEN. Le mot n'est attesté par aucun dictionnaire.

« Les adamites et les abéliens » (*QE*, art. « Nudité », M, t. 20, p. 131).

ANIMALCULISTES. 1808 (*GR*). Littré, t. I, p. 148. *Animalistes* dans l'*Encyclopédie* (1751) : « Secte de physiciens qui enseignent que les embryons sont non seulement tout formés, mais déjà très vivants dans la semence du père, qui les lance à millions dans la matrice, et que la mère ne fait que donner le logement et la nourriture à celui qui est destiné à être vivifié » (t. I, p. 475).

« Et comment les séministes, les ovistes, les animalculistes, expliquent-ils la formation de ces métis ? » (*QE*, art. « Monstres », M, t. 20, p. 109).

CAMBIATURE. Ital. « *cambiaturo* ». N'est pas dans Richelet, Furetière, Trévoux, ni dans l'*Encyclopédie*. « Voiture dans laquelle on voyage en changeant de chevaux à chaque poste » (Littré, Supplément, p. 60).

« Il lui offre une place dans sa cambiaturo » (*QE*, art. « Évêque », *OCV*, t. 41, p. 286. Cité par Littré, Supplément, p. 60. Voir aussi p. 287).

COHÉRER. Ce verbe a échappé à l'attention des lexicographes, puisqu'il n'est pas dans Littré et que le *GR* et le *Rh* datent son apparition de 1897. Richelet ne mentionne ni ce verbe, ni le substantif *cohérence*, qui date pourtant de 1524.

« Pourquoi ils cohèrent » [les atomes crochus] (*QE*, art. « Cohérence, cohésion, adhésion », *OCV*, t. 40, p. 14).

COMPOSSIBLE, s. m. Attesté comme adj. en 1907 (*GR*).

« D'autres attestent l'Europe entière qu'on n'a pas entendu leur système sur les compossibles, sur les supralapsaires » (*QE*, art. « Auteurs », *OCV*, t. 39, p. 249).

CONCOCTIF.

« Une chaleur concoctive et transsubstantive » (*QE*, art. « Épopée », *OCV*, t. 41, p. 183). Adj. qui traduit Milton.

CONFESSEUSE, s. f.

« Si les laïques et les femmes ont été confesseurs et confesseuses ? » (*QE*, art. « Confession », *OCV*, t. 40, p. 173).

CONVENTICLE.

« Les sectes chrétiennes qui sont tolérées n'ont que des assemblées secrètes, des conventicles ; il en est de même à Londres » (*QE*, art. « Église », 1771, cinquième partie, p. 120 ; *W75G*, t. 28, p. 56 ; *κ84*, t. 39, p. 495). Anglicisme ? La référence à Londres incline à le penser. Le mot est mis en italique dans *κ84*, donc sans doute senti comme un emprunt. Dans Moland (t. 18, p. 494), « conventicules » (de même, *OCV*, t. 41, p. 23).

354

COSMOGONITE. Le mot n'est pas dans l'*Encyclopédie*. *Cosmogoniste* est attesté en 1877 (*GR*).

« Tous les philosophes, tous les cosmogonites sans exception ont ignoré la création proprement dite » (*QE*, art. « Génération », M, t. 19, p. 223).

***DÉCIDEUR.** 1969 (*GR*). Littré, t. II, p. 984 (cite Saint-Simon, inédit au temps de Voltaire ; 1^{re} éd., 1829-1830).

« Décideur impitoyable [...], tu cherches les bornes de ton esprit » (*QE*, « Bornes de l'esprit humain », *OCV*, t. 39, p. 433).

***DÉJUDAÏSÉ.** *Rh.*, s. d. Emplois récents sur Internet.

« Un pauvre Juif déjudaïsé [Spinoza] » (*QE*, art. « Dieu, dieux », *OCV*, t. 40, p. 433. Cité par Littré, Supplément, p. 108).

DÉMÎTRER, DÉTIARER.

« Nous ne voulons pas vous démîtrer, vous détiarer, mais ne nous écrasez pas » (*QE*, art. « Conscience », *OCV*, t. 40, p. 198. Cité par Mercier, p. 151, et par Littré, t. II, p. 1051). Réécriture expressive de *De la liberté de conscience* (1767), où on lit : « Nous ne voulons pas vous détrôner, mais ne nous écrasez pas » (*OCV*, t. 63B, p. 300).

DESSUS DE ROSSIGNOL. N'est pas dans l'*Encyclopédie*. Littré donne seulement la définition de *dessus* en musique : « La partie la plus haute par opposition à la basse » (t. II, p. 1115).

« La différence qui fait [...] de cette chanteuse un dessus de rossignol » (*QE*, art. « ABC, ou Alphabet », *OCV*, t. 38, p. 26). Hapax ? C'est la seule occurrence dans les œuvres de Voltaire.

DÉTIARER. Voir DÉMÎTRER.

DUNKARDS (ou DUMPLERS). Les Dunkers, piétistes allemands de la fin du XVII^e siècle. Persécutés, ils émigrèrent en Amérique de 1719 à 1729.

QE, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 35 ; *QE*, art. « Esséniens », *OCV*, t. 41, p. 256 ; *QE*, art. « Xénophon », *M*, t. 20, p. 601.

EUPHÉMIE (au sens d'euphémisme). Le mot, créé par Voltaire, ne figure en ce sens dans aucun dictionnaire (Godefroy, Huguet, Furetière, etc.). Il est cité, tardivement, par Littré, d'après Voltaire. *Euphémisme* date de 1730, Du Marsais (*GR, Rh*). L'article « Euphémisme » de l'*Encyclopédie* est de Du Marsais (le mot n'apparaît qu'en 1798 dans Acad.). *Euphémie*, dans l'article de Jaucourt, signifie le « nom des prières que les Lacédémoniens adressaient aux dieux » (*Encyclopédie*, t. VI, 1756, p. 207). Trévoux rapporte un autre sens, moderne (bénédiction, eulogie) : en Sorbonne, distribution assez considérable aux docteurs, dans une assemblée, qu'on ne fait qu'à ceux qui sont présents. « Il semble qu'on ne le dise qu'au pluriel » (t. III, col. 1191).

QE, art. « Euphémie », *OCV*, t. 41, p. 288-289. Voltaire dérive apparemment *euphémie* du grec *euphemia*, alors qu'*euphémisme* dérive du bas-latin *euphemismus* ou du grec *euphemismos*, de même sens : emploi d'un mot favorable au lieu d'un mot de mauvais augure. « C'est la figure que les Grecs appelaient *Euphémie*, ce qui signifie adoucissement, ménagement » (D20775, à Richelieu, 27 août 1777. Cité par Littré comme synonyme d'euphémisme, Additions, p. 366).

IMMESURABLE. Pougens, *Vocabulaire de nouveaux privatifs français*, Paris, 1794, entrée « Mesurable ».

« Or, comment admettre une force immesurable qui serait de la même nature que celle qu'on mesure ? » (*QE*, art. « Cohérence, cohésion, adhésion », *OCV*, t. 40, p. 143. Cité par Littré, t. III, p. 20). Voir aussi *QE*, art. « Géométrie », *M*, t. 19, p. 259 (« incommensurable, immesurable »).

MÊMÉTÉ. Mercier, p. 320. « Mot proposé par Voltaire en place du mot scientifique identité, mais qui n'a pu s'établir » (Littré, t. III, p. 502).

« Ce n'est donc que la mémoire qui établit l'identité, la mêmété de votre personne » (*QE*, art. « Identité », *M*, t. 19, p. 400 ; 3 occurrences).

NASILLONNEMENT. *Nasillonner*, v. 1720. *Nasillement*, 1741.

« Un nasillonement qui ne fut dans l'Église romaine que le partage d'une espèce de moines appelés *capucins* » (*QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 29). La création de Voltaire n'a pas survécu.

OSIRIAQUE. 1906 (*GR*). Voir ISIAQUE (*M*, t. 20, p. 261). Cité par Littré, Supplément, p. 249.

OVISTES. 1814 (*GR*). « Secte de philosophes qui soutiennent que les femelles de tous les animaux contiennent des ovaires qui sont comme autant de pépinières de leurs diverses espèces, et dont chaque œuf fertilisé par le mâle rend un petit animal » (*Encyclopédie*, art. non signé, t. XI, 1765, p. 710). Littré, t. III, p. 893 (ne cite pas Voltaire).

QE, art. « Monstres », *M*, t. 20, p. 109. Voir ANIMALCULISTES.

356

PROFESSEUSE. « Le féminin professeuse, bien que employé par Voltaire, ne paraît pas devoir réussir. Aujourd'hui on s'accoutume à dire professeur au féminin, comme on dit une femme auteur » (Littré, t. III, p. 1338). Cf. Léon Bloy, *La Femme pauvre*, Paris, Mercure de France, 1897, p. 99. On lui préfère actuellement le mot *professeure*.

« Cent soixante et dix professeuses en sublimé corrosif » (1771, *QE*, art. « Empoisonnements », *OCV*, t. 41, p. 91).

SÉMINISTE. *QE*, art. « Monstres », *M*, t. 20, p. 109. Voir ANIMALCULISTES. Cité par Littré, Supplément, p. 310.

THÉO-MORIANIQUE. « Désigne la "théologie" en tant qu'elle forme, aux yeux de Voltaire, une doctrine amphigourique » (*QE*, art. « Démocratie », *OCV*, t. 40, p. 374, n. 31). Voir INFRALAPSAIRES.

TOURANGEOT, adj. Trévoux ne mentionne que le substantif *Tourangeau* (t. VII, col. 209).

« Ces coquilles tourangeotes » (*QE*, art. « Des coquilles », *OCV*, t. 40, p. 270).

TRANSSUBSTANTIF, adj. Voir CONCOCTIF (*QE*, art. « Épopée », *OCV*, t. 41, p. 183 ; trad. de Milton).

Dans les *QE* et ailleurs (15)

ALLOBROGE, adj. Allobroge : homme grossier (Richelet). Le sens ethnique date de 1606.

« Quelques auteurs, qui ont parlé allobroge en français, ont dit *élogier* au lieu de louer » (*QE*, art. « Franc ou Franq », *OCV*, t. 41, p. 514). « La farce allobroge de Crébillon » (*Rome sauvée*, *OCV*, t. 31A, 1992, p. 80). Cf. « Un style d'Allobroge » (1772, *QE*, art. « Goût », M, t. 19, p. 283).

*ARTS ET MÉTIERS. 1786 (*GR*). « Les corps des arts et métiers » (Acad. 1762, entrée « Métier »). *Dictionnaire portatif des arts et métiers*, Yverdon, 1767. L'*Encyclopédie* emploie l'expression « Dictionnaire [...] des arts et des métiers » dans son titre. Voltaire n'a peut-être pas créé l'expression, mais il a été l'un des premiers à l'employer et il a contribué à la diffuser.

Les « communautés des arts et métiers » (*Le Siècle de Louis XIV*, *OH*, p. 1049). « Le plus bas peuple, en fait de termes d'arts et métiers et des choses nécessaires, subjugué la cour » (1756, *Des langues*, *OCV*, t. 45B, p. 16). « [Les éducations] qu'on reçoit dans les arts et métiers sont infiniment meilleures » (*QE*, art. « Éducation », *OCV*, t. 40, p. 625). « Les arts et métiers ne s'apprennent que par l'exemple et le travail » (*QE*, art. « Fonte », *OCV*, t. 41, p. 477). Voir aussi l'article « Xénophanes », M, t. 20, p. 599.

CONSUBSTANTIABILITÉ.

« Ces six cents évêques [...] ôtèrent unanimement à Jésus sa *consubstantiabilité* » (art. « Conciles », K84, t. 39, p. 65 ; normalisé en *consubstantialité* dans *DP*, *OCV*, t. 35, p. 619). « On nia sa divinité, sa consubstantiabilité » (*QE*, art. « Arianisme », *OCV*, t. 38, p. 600 ; voir aussi p. 596). Voir aussi *QE*, art. « Concile », *OCV*, t. 40, p. 152 ; *QE*, art. « Hérésie », septième partie, p. 6, normalisé en « consubstantialité » dans M, t. 19, p. 335, etc. Étrange création qui n'a pas survécu.

ENCRATIQUES. Continents ou abstinents, sectaires du II^e siècle qui condamnaient l'union sexuelle, la consommation de viande et de vin. L'*Encyclopédie* les nomme « encratites » (t. V, p. 632), Littré également (t. II, p. 1377).

QE, art. « Économie de paroles », *OCV*, t. 40, p. 611. Voir aussi la *Collection d'anciens évangiles*, *OCV*, t. 69, p. 86-87.

GESSÉEN. Nazaréen, Galiléen, chrétien. Dérivé de l'arbre de Jessé. Ne semble attesté par aucun dictionnaire.

« Philon les appelle gesséens » (*DP*, art. « Histoire du christianisme », *OCV*, t. 35, p. 568-569. Repris dans *QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 9).

IMPASSE. 1761, Voltaire (*GR*, *Rh*). Le mot n'est pas ancien, contrairement à ce que répète Voltaire. Il ne remonte qu'à 1730, comme terme de jeu. Et

c'est Voltaire qui, en rejetant l'expression *cul-de-sac*, en a fait un équivalent convenable : « Impasse est dû à Voltaire, qui était choqué de cul-de-sac, et qui d'ordinaire le fait masculin » (Littré, t. III, p. 25).

« Une rue sans issue ne ressemble en rien à un cul-de-sac ; un honnête homme aurait pu appeler ces sortes de rues des impasses » (1756, *Des langues*, OCV, t. 45B, p. 16). « Je vous prie de vous servir du mot d'*impasse*, qui est noble, sonore, intelligible, nécessaire, au lieu de celui de cul » (1760, *L'Écossaise*, OCV, t. 50 [1986], p. 351). « Jérôme Carré vous a proposé le mot d'*impasse* pour vos rues sans issue : ce mot est noble et significatif » (1764, *Discours aux Welches*, M, t. 25, p. 238). « Comment peut-on dire qu'un grave président demeure dans un cul ? [...] Corrigez-vous, servez-vous du mot *impasse*, qui est le mot propre ; l'expression ancienne est *impasse* » (1767, *La Guerre civile de Genève*, Prologue, OCV, t. 63A, p. 73). « Comment a-t-on pu donner le nom de *cul-de-sac* à l'*angiportus* des Romains ? Les Italiens ont pris le nom d'*angiporto*, pour signifier *strada senza uscita*. On lui donnait autrefois chez nous le nom d'*impasse*, qui est expressif et sonore » (1771, *QE*, art. « Cul », OCV, t. 40, p. 324. Relevé par Mercier, p. 253, et commenté par J.-C. Bonnet, p. 505). « Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait une impasse dans la rue des Prouvaires » (après 1753, *Le Siècle de Louis XIV*, Surintendants des finances, *OH*, p. 1128).

358

INAIMABLE. J.-C. Laveaux, *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, 2^e éd., Paris, 1822 : « Mot inusité ». Cite Voltaire, avec un commentaire²³.

« Singularités de la langue [...] Inaimable, vaincu » (*Carnets*, OCV, t. 81 [1968], p. 415). « Que d'irrégularités barbares ! [...] aimable, et non *inaimable* » (*Carnets*, OCV, t. 82, p. 576). « Il y a des gens *inaimables*, et cependant *inaimable* ne s'est pas encore dit » (*QE*, art. « Franc ou Franq », OCV, t. 41, p. 510. Cité par Mercier, p. 260, et par Littré, t. III, p. 46).

INCOQUE. « Qui n'a pas de coque. Terme dont Voltaire s'est servi par plaisanterie » (Littré, t. III, p. 62).

« Les uns disent que ce sont les limaces simples, que j'appelle incoques, qui reprennent une tête ; [...] je me suis donné souvent le plaisir innocent de couper

23 Voltaire regrette le manque de composés en français. D'où ses créations d'adjectifs négatifs : *immesurable*, *inaimable*, *incocuflé*, *incoque*, *interminé*... Voir aussi *inétendu*, qui n'est pas créé par Voltaire (il date de 1752 selon *GR*), mais est employé par lui à propos de l'âme dans les *Lettres de Memmius à Cicéron* (1771, M, t. 28, p. 458 et 459) et dans une lettre à Mme du Deffand du 10 avril 1772 (D17688), citée par Littré. Le terme est utilisé également par Buffon.

des têtes de colimaçons-escargots à coquille, et de limaces nues incoques » (1768, *Les Colimaçons du R. P. L'Escarbotier*, M, t. 27, p. 213-214 ; repris dans *QE*, art. « Colimaçons », *OCV*, t. 40, p. 145-146. Cité par Littré, t. III, p. 62). « Regardez la limace incoque à qui une tête revient » (*QE*, art. « Polypes », huitième partie, p. 205 ; passage supprimé ensuite). « Je me souvenais pourtant très bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées » (D20158, à Spallanzani, 6 juin 1776).

JUDAÏTES. « Nom d'une secte juive qui eut pour chef un certain Juda, du temps de Ponce Pilate » (Littré, t. III, p. 207). N'est pas dans l'*Encyclopédie*.

« Il paraît que ce portrait tombe sur les judaïtes, et non pas sur les esséniens » (1764, *DP*, art. « Christianisme », *OCV*, t. 35, p. 551). « Elle [l'Église chrétienne] a pris sa naissance au milieu des divisions des Juifs, des samaritains, des pharisiens, des saducéens, des esséniens, des judaïtes, des disciples de Jean, des thérapeutes » (*DP*, art. « Tolérance », *OCV*, t. 36, p. 561). « Tout se faisait par inspiration, par enthousiasme, comme chez les thérapeutes et chez les judaïtes » (*QE*, art. « Apôtres », *OCV*, t. 38, p. 524). Voir aussi *QE*, art. « Athéisme », *OCV*, t. 39, p. 192 ; art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 1 et suiv. « Ces judaïtes regardaient comme un grand péché d'obéir aux Romains : ils excitèrent une sédition furieuse contre ce Pilate, dans laquelle il y eut beaucoup de sang répandu » (1776, *La Bible enfin expliquée*, M, t. 30, p. 297. Cité par Littré, t. III, p. 207). Voir également *Questions sur les miracles*, M, t. 25, p. 368 ; *Histoire de l'établissement du christianisme*, M, t. 31, p. 52, etc.

LÉVIATHANE.

« La vache salée n'est pas si bonne que la léviathane » (*DP*, art. « Messie », *OCV*, t. 36, p. 356 ; repris dans *QE*, art. « Messie », M, t. 20, p. 70).

LUCIFUGACES. Cf. *lucifuges*, Frémont d'Ablancourt, *Dictionnaire des rimes*, 1667, réédité par Richelet en 1671. Retouché par Berthelin en 1751 ; François Raymond, *Dictionnaire des termes appropriés aux arts et aux sciences et des mots que l'usage a consacrés pouvant servir de supplément au dictionnaire de l'Académie*, 1824. Acad. 1831.

« Les chrétiens célébrèrent d'abord leurs mystères dans des maisons retirées, dans des caves, pendant la nuit ; de là leur vint le titre de lucifugaces » (*DP*, art. « Christianisme », *OCV*, t. 35, p. 568 ; repris dans *QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 9).

*MONTÉNÉGRIN. Le mot ne semble réapparaître après Voltaire qu'à partir des années 1830 (Nodier, 1832 ; Lamartine, 1833 ; etc.). Le récit de voyage de

l'abbé Alberto Fortis, *Sur les mœurs et usages des Morlaques, appelés Monténégrins* (1778) semble être resté inédit au XVIII^e siècle.

« Je suis sûr [...] que l'on a donné des armes aux Spartiates, que les Monténégrins se joignent à eux » (D16348, à Catherine II, 18 mai 1770). « Le pays des Uscoques, des Morlaques, des Monténégrins » (1771, *QE*, art. « Géographie », M, t. 19, p. 253).

PÉTRIFIQUE, adj.

« Cette mort qui [...] frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec » (*Le Siècle de Louis XIV*, *OH*, p. 1023. Repris dans *QE*, art. « Épopée », *OCV*, t. 41, p. 180. Trad. de Milton).

REMOURIR.

360

« Ensuite je dirai qu'il est clair que Moïse ressuscita pour venir faire conversation [...], et qu'il remourut ensuite » (1765, *Questions sur les miracles*, M, t. 25, p. 404. Cité par Mercier, p. 381-382). « Nicéphore assure que deux évêques, Chrisante et Misonius, morts pendant les premières sessions, ressuscitèrent pour signer la condamnation d'Arius, et remoururent incontinent après » (*QE*, art. « Concile », *OCV*, t. 40, p. 152. Cité par Mercier, p. 381-382 et 562, et par Littré, t. IV, p. 1599). « Saint Thomas assure dans sa Somme qu'ils remoururent » (*QE*, art. « Enfers », *OCV*, t. 41, p. 120). « Celui-ci [...] déclara qu'il aimait mieux remourir que d'être chrétien » (*QE*, art. « Apocryphe », *OCV*, t. 38, p. 470). « Après quoi, ils n'eurent rien de plus pressé que de remourir » (1777, *Histoire de l'établissement du christianisme*, M, t. 31, p. 94).

THÉOPHORE. Pas dans l'*Encyclopédie*. Ne figure dans aucun dictionnaire, sauf dans Littré, Supplément, p. 329.

« Peut-on imaginer qu'Ignace lui ait répondu qu'il se nommait Théophore, parce qu'il portait Jésus dans son cœur » (*Traité sur la tolérance*, *OCV*, t. 56c, p. 177). « Et c'est de là que les chrétiens prirent le nom de *théophores*, qu'Ignace s'était donné à lui-même » (*QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 12). Le mot est mis en italique dans toutes les éditions jusqu'à 1884, attirant l'attention sur le néologisme.

Ailleurs que dans les *QE* (20)

ANATHÉMATISANT, adj.

« La Bulle anathématisante [de Clément] » (D18003, à Dupont de Nemours, 9 novembre 1772).

ANECDOTIER. 1730, Voltaire (*GR* – en fait, la première occurrence semble être de 1736). Littré, t. I, p. 144.

« Il y a dans Paris des anecdotes qui vous mettront au fait » (D1137, à Henri Pitot, 31 août 1736). « Suétone, auteur à mon gré assez aride, et anecdotier très suspect » (D15598, à La Harpe, 17 avril 1769). « J’attends Suétone l’anecdoteur » (D16550, à La Harpe, 27 juillet 1770).

*AUTOCHTONE, adj. 1835 (*GR* et *Rh*).

« Je les croyais [vos auteurs] autochtones en fait de littérature » (D10513, à Gregorio Mayans y Siscar, 16 juin 1762).

BATAVIQUE, adj. 1765, *Encyclopédie* (*GR*).

« Avec garnison batavique » (1744, *Épître au roi de Prusse* [« Ceux qui sont nés sous un monarque »], M, t. 10, p. 324).

BOYARDE.

« On connaît le règlement qu’il fit lui-même pour obliger ses boyards et ses boyardes à tenir des assemblées » (1748, *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, OCV, t. 46, p. 67). Création de Voltaire.

CALOMNIOGRAPHE.

« À l’égard des calomniograpes, j’en ris » (D18119, à d’Argental, 4 janvier 1773). Créé par plaisanterie selon Vernier (p. 86), mais Voltaire l’emploie ailleurs (cité par Mercier, p. 98, et par Littré, t. I, p. 462).

*CONCORDER. 1160, mais 1777 ou 1780 pour le sens actuel de « correspondre » (*GR* et *Rh*). Pas dans Richelet ni dans l’*Encyclopédie*.

« Et cette concordance est encore moins concordante que ce qu’on a voulu concorder » (1767, *L’Examen important de Milord Bolingbroke*, OCV, t. 62, p. 231). « J’ai peur de ne savoir que dire quand il faudra concorder les deux générations de Jésus » (1767, *Questions de Zapata*, OCV, t. 62, p. 399-400).

DÉBARBARISÉ, DÉBARBARISER.

« Il faut que nous lui ayons l’obligation à lui et à Monsieur le maréchal de Richelieu d’être débarbarisés » (D10658, à d’Argental, 18 août 1762. Cité par Mercier, p. 27, et par Littré, t. II, p. 964). « Les Welches vont être débarbarisés » (D16208, à Jacques Lacombe, 7 mars 1770).

« Nos Welches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser » (D15504, à Saint-Lambert, 7 mars 1769. Cité par Mercier, p. 127, et par Littré, t. II, p. 964).

*DÉCOUVREUR. Le mot, attesté dès le XIII^e siècle au sens d'« éclaircur », puis au XVI^e au sens de « celui qui découvre », a-t-il été ensuite oublié ? Il ne figure ni dans Richelet, ni dans Furetière, ni dans l'*Encyclopédie*. Attesté dans Acad. 1798. Littré signale que le mot est employé par Voltaire (Supplément, p. 105).

Cortez, « le *découvreur* de l'Amérique » (1756, *EM*, chap. 147, t. II, p. 353. Souligné par Voltaire).

DICASTÈRE. 1791 (*GR*). N'est pas dans l'*Encyclopédie*. « Terme d'antiquité. Lieu où l'on rendait la justice » (Littré, Supplément, p. 117).

« Le dicastère de la nation franke nommé aujourd'hui le parlement français » (1765, *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis*, M, t. 25, p. 346).

362

DICASTÉRIQUE. Parlementaire. [À ne pas confondre avec un autre sens relevé par certains dictionnaires : qui appartient à deux castes. Boiste (*Dictionnaire universel de la langue française*, 2^e éd., Paris, 1803) se réfère à Voltaire ! *Supplément au Dictionnaire de l'Académie*, 2^e éd., Paris, 1827 ; C. Nodier et V. Verger, *Dictionnaire universel de la langue française*, 6^e éd., Paris, 1833 ; Napoléon Landais, *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français*, Paris, 1834, etc.]

« Ils appelèrent à leur secours les anciens dicastériques, qui étaient de grands philosophes » (1775, *Aventure de la mémoire*, OCV, t. 75A [2009], p. 402 ; et n. 10).

DISPUTANT, s. m. 1830 (*GR, Rh*).

« Quel doute horrible ! s'écrient tous ces disputants » (1742, *Du fanatisme*, OCV, t. 28B, p. 44). Voir aussi *À l'auteur du livre des Trois Imposteurs* (1769), M, t. 10, p. 404.

*DROITS DE L'HOMME. 1774 (*GR, Rh*).

« Qu'est-ce en effet que d'être libres ? C'est raisonner juste, c'est connaître les droits de l'homme » (1765, *Questions sur les miracles*, M, t. 25, p. 414).

On trouve aussi, chez Voltaire, *droits des hommes* (1768, *Les Droits des hommes et les usurpations des papes*, M, t. 27, p. 193). Mais le plus souvent Voltaire parle du *droit des gens* (Trévoux consacre une entrée à cette expression, t. III, col. 340).

INCOCUFIÉ. Ponce-Denis Écouchard Le Brun, *Œuvres*, Paris, 1811, 4 vol., t. III, p. 243.

« Il [Mahomet] fut cocu [...]. Mais le prophète fit descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran par lequel il fut déclaré incocufié » (*Carnets, OCV*, t. 81, p. 382).

MALINGRERIES.

« Je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé dans mes malingreries » (D12914, à d'Argental, 2 octobre 1765). Ce mot semble avoir été inventé par Voltaire. Cité par Littré, t. III, p. 410.

NON-SENS. Anglicisme. Le composé *non-sens*, attesté v. 1210 avec la signification de « sottise », a disparu. Il a reparu avant 1778 comme emprunt à l'anglais *nonsense* signifiant une proposition dépourvue de sens (*Rh*). Littré, t. III, p. 747 (ne cite pas Voltaire).

« Il [Origène] fut le premier qui donna de la vogue au *non sens* » (1766, *L'Examen important de Milord Bolingbroke, OCV*, t. 62, p. 279). « Quel épouvantable *non sense* » (1769, *Dieu et les hommes, OCV*, t. 69, p. 463).

PAGANIE.

« Il n'y a pas deux siècles que nous appelions toutes ces nations *la paganie* » (*EM*, chap. 4, *OCV*, t. 22, p. 96 ; voir aussi p. 112). « Dans les temps qu'on appelle parmi nous le moyen âge, nous appelions le pays des mahométans *la Paganie* » (*DP*, art. « Idole, idolâtre, idolâtrie », *OCV*, t. 36, p. 228).

RETUER.

« Je te retuerais si j'en croyais ma colère » (1759, *Candide, OCV*, t. 48 [1980], p. 253. Cité par Littré, t. IV, p. 1699). « Méchant, souviens-toi que Jéhovah fit pleuvoir des pierres sur les Amorrhéens [...] et les tua tous avant d'arrêter le soleil et la lune pour les retuer » (1765, *Questions sur les miracles, M*, t. 25, p. 426).

*SENTI, s. m.

« Qu'il conserve sa bienveillance pour celui qui n'est ni Jean ni Pierre, qui n'aime point du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean » (D16818, au marquis de Thibouville, 10 décembre 1770. Cité par Littré, t. IV, p. 1897). Il s'agit de Corneille et de Racine.

Néologismes qui ont survécu (11, dont 4 présents uniquement dans les QE) :

Arts et métiers, autochtone (adj.), concorder, décideur, déjudaïsé, découvreur, droits de l'homme, impasse, Monténégrin, non-sens, senti (n. m).

Datations nouvelles

364

Cette rapide enquête permet de signaler une quinzaine de datations nouvelles par rapport à celles enregistrées par les dictionnaires : le mot *animalculiste*, daté de 1808 par *GR*, se rencontre dans les *Questions sur l'Encyclopédie* dès 1771. Le syntagme *arts et métiers* (vers 1753) est attesté une trentaine d'années avant la date de 1786 donnée par *GR* (l'expression se trouve aussi dans *Acad.* 1762 et dans un *Dictionnaire portatif* de 1767). *Autochtone*, employé comme adjectif, est daté de 1835 par *GR* et *Rh* ; or, Voltaire l'emploie dès 1762. L'adjectif *batavique*, daté par *GR* de 1765, se trouve dans une épître de Voltaire en 1744. *Cohérer* (1771) apparaît plus d'un siècle avant la date indiquée par *GR* (1897). L'adjectif *composable* (1771) est absent de *GR*, qui ne mentionne que le substantif, avec la date de 1907. *Concorder* (1767), au sens de « correspondre », est en avance de dix ans par rapport à la date de 1777 donnée par *GR*. *Décideur*, daté par le Robert de 1969 (!), se trouve chez Voltaire dès 1770, avec un sens il est vrai un peu différent. *Dicastère* (1765) est daté de 1791 par *GR*. *Disputant* figure dans une épître de 1769, et même dans l'article « Fanatisme » de 1742, près d'un siècle avant la date de 1830 indiquée par *GR* et *Rh*. *Les droits de l'homme* apparaissent chez Voltaire en 1765, donc avant 1774 (*GR*, *Rh*). *L'impasse*, terme créé par Voltaire, non en 1761 comme l'indiquent *GR* et *Rh*, apparaît au moins dès 1756. Le *non-sens*, anglicisme que Robert situe « avant 1778 », peut être daté plus précisément de 1766. L'adjectif *osiriaque*, considéré comme très récent par *GR* (1906), alors qu'*isiaque* remonte à 1752, est employé par Voltaire en 1771 dans les *Questions*. Les *ovistes*, signalés seulement en 1814 par *GR*, se trouvent en fait en 1771 dans les *Questions*, et même dès 1765 dans l'*Encyclopédie*. *Le senti* n'est pas du vingtième siècle (*GR*), mais de décembre 1770, dans la correspondance de Voltaire.

BILAN PROVISoire

Sur 95 mots relevés, les archaïsmes et les mots rares (34) ne constituent qu'un tiers de l'ensemble. Ils sont donc beaucoup moins nombreux que les mots nouveaux : on compte 61 néologismes, dont 41 dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (26 d'entre eux ne figurent que dans les seules *Questions*). Seuls (ils sont pourvus d'un astérisque), 11 ont survécu (dont 4 présents seulement dans les *Questions*), soit un cinquième du total. Un seul des néologismes de Voltaire cités ici figure dans l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie (arts et métiers)*, mais une douzaine dans Mercier et une trentaine dans Littré.

Voltaire souligne les *différents sens* d'un mot²⁴, ce qui est souvent source de difficultés : « Que d'incongruités, que d'équivoques dans toutes les langues ! Que

24 *QE*, art. « Équivoque », *OCV*, t. 41, p. 207-208.

tout annonce la faiblesse humaine ! »²⁵. Ces « malheureuses équivoques » ont même causé bien des « disputes fatales »²⁶. Toutefois, Voltaire lui-même emploie par exemple le mot *flibustier* dans un sens nouveau, celui d'« aventurier », de « conquérant »²⁷. Mais ces *usages nouveaux* d'un mot le préoccupent : créations d'« hommes de génie », elles sont ensuite employées « mal à propos » par les « copistes », qui « n'en font jamais honneur à l'inventeur »²⁸.

On remarquera le nombre de *formations féminines*, telles que *borgnesse*, *boyarde*, *jésuitesse*, *Léviathane*, *professeuse*, créations parfois facétieuses dont l'intention comique est évidente. On notera aussi les adjectifs négatifs en *in-* : *immesurable*, *inaimable*, *incocufié*, *incoque*, *inétendu*, *interminé*.

On relève quelques emprunts aux langues étrangères. Les anglicismes sont les plus nombreux : *conventicle*, *dégénération*, *désappointé*, *non-sens*. On relève un italianisme : la *cambiature*, un mot d'origine allemande, *traban* (de *Trabant*), sous sa forme *draban*, un mot araméen (*corban*).

Mercier mentionne 67 néologismes de Voltaire, dont 19 se sont intégrés à la langue. Une quinzaine coïncident avec ceux que nous avons relevés. Il serait intéressant d'étudier en détail les 52 autres. On arriverait ainsi à un total (provisoire sans doute) d'environ 120 néologismes créés par Voltaire, dont assez peu, il est vrai, se sont conservés. Mais il ne s'agirait sans doute que d'une première approche. Il importerait en effet de connaître la totalité des néologismes dans l'œuvre et la correspondance de Voltaire, et le nombre exact de ceux qui ont survécu.

25 *QE*, art. « Paradis », M, t. 20, p. 169.

26 D14779, à Hénault, 26 février 1768.

27 *QE*, art. « Flibustiers », *OCV*, t. 41, p. 459.

28 *QE*, art. « Dictionnaire », *OCV*, t. 40, p. 419.